

<p style="text-align: center;">CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA CCI DES ARDENNES</p>

lundi 4 janvier 2010

Intervention de Monsieur SPIRE, Président

Monsieur le Préfet,
Madame et Messieurs les Partenaires,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Voici que s'ouvre l'année 2010.... Je n'ignore pas les doutes et incertitudes qui pèsent, encore aujourd'hui, sur les perspectives économiques et l'activité de nos entreprises.

Cependant, ARDENNES, faisons de cette nouvelle année, l'année du rebond. Oui, 2010, une année pour rebondir ensemble.

C'est avec cet objectif volontariste que je vous propose d'entrer dans cette nouvelle année, début d'une nouvelle décennie qui marquera, sans nul doute, la construction d'un nouveau modèle de croissance et qui nécessitera, à coup sûr, d'amplifier encore nos efforts collectifs et une action coordonnée de tous les acteurs et responsables que nous sommes, pour permettre à notre département et à nos entreprises de retrouver les voies du progrès et du succès.

Année 2009, année de crise et de rupture. Crise de la mondialisation et rupture du modèle économique. Une année rude pour la plupart de nos entreprises mais une année de courage et de volonté. Courage des chefs d'entreprise et de leurs équipes face à l'adversité et volonté de tous les acteurs et responsables de mettre tout en œuvre pour, dans un premier temps, résister aux difficultés puis, dans une deuxième temps, les surmonter, avant que, dans un troisième temps, d'anticiper et préparer la sortie de crise qu'en ce jour de vœux, je souhaite la plus proche et la plus forte possible.

Pour la CCI des Ardennes, cette terrible année 2009, qui est maintenant derrière nous, fut une année de mobilisation auprès des entreprises afin de leur apporter le soutien et l'aide nécessaires, face à la dureté et longévité d'une crise due essentiellement aux manipulations financières de quelques-uns, crise dont l'ampleur peut rappeler celle de 1929 et qui risque d'entraîner, au-delà de la faillite de notre modèle économique, la mise à mal de la compétitivité et de la rentabilité de nos entreprises.

Cette crise nous a révélé que les dispositifs existants de prévention des difficultés d'entreprises n'étaient plus suffisants.

Nous avons, dès la fin 2008, mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises en difficultés et de prévention des difficultés d'entreprises, c'est le *n° vert 0800 810 108* et une équipe de 4 personnes mobilisable à tout moment.

La nature des problèmes et des difficultés rencontrés par les entreprises, révélés et amplifiés par la crise nous conduisent à envisager de pérenniser ce service.

Nous devons parallèlement au soutien que nous apportons aux entreprises dans leur développement, mettre en place les mesures leur permettant de prévoir ou d'éviter les accidents et de les accompagner lorsque ceux-ci se réalisent.

La crise appelle aussi des réactions immédiates et coordonnées ; nous nous sommes donc mobilisés aux côtés des pouvoirs publics, aux côtés de Mr le Préfet qui a conduit et conduit encore une action exemplaire, avec le Trésorier Payeur Général et le Directeur de la Banque de France, pour faire face aux difficultés qui surgissent de cette crise.

Mais elle appelle aussi des changements de comportements, des changements de stratégie pour répondre durablement aux bouleversements, aux ruptures qu'elle engendre.

L'année 2010 nous appelle donc à imaginer l'avenir dans une voie tracée par les leçons de l'année 2009, qui mobilise les créateurs et les entrepreneurs, car ce sont eux qui bâtissent durablement nos espaces de vie.

Il faut aller de l'avant et ne pas se réfugier dans le passé. Il faut animer l'esprit d'entreprise, stimuler l'innovation, soutenir la prise de risques.

Voilà le changement d'attitude que nous devons adopter pour redonner la confiance qui reste l'un des principaux moteurs de l'économie.

Je souhaite maintenant vous montrer comment votre Chambre de Commerce et d'Industrie a intégré ces changements et ces ruptures, en vous présentant l'action de fond qu'elle mène depuis plusieurs années et que nous allons poursuivre cette année, une année supplémentaire, avec mon Bureau et appuyé par nos membres titulaires, puisque le projet de réforme des CCI, actuellement sur le bureau de l'Assemblée Nationale, prolonge notre mandature, qui devait se terminer en fin d'année dernière, d'une année.

La CCI des Ardennes est largement engagée dans des opérations d'aménagement du territoire et dans des actions collectives et individuelles de soutien aux entreprises pour renforcer les avantages concurrentiels de notre économie.

Votre Chambre est largement engagée aussi dans les réformes conduisant à la réduction de la dépense publique, donc à l'allègement des charges pesant sur les entreprises et à l'amélioration de l'efficacité des services.

Les actions que nous menons à la tête de la CCI des Ardennes s'inscrivent dans une vision de stratégie concurrentielle pour notre territoire et pour nos entreprises.

Les 16 panneaux thématiques qui sont exposés dans cette salle sont destinés à vous présenter les points forts de la mise en œuvre de cette stratégie.

La CCI des Ardennes participe au renforcement de l'attractivité et de la compétitivité de notre territoire selon deux approches :

- une approche macro-économique par la réalisation d'infrastructures durables de développement économique
- et une approche micro-économique de soutien au développement des territoires par une politique de partenariats d'actions avec les collectivités locales.

L'ouverture de notre département et même de la Région Champagne-Ardenne sur l'Europe du Nord et ses grands ports maritimes, est aujourd'hui une réalité porteuse d'avenir avec le port de Givet.

L'aménagement d'une plate-forme multimodale sur la Meuse au gabarit européen a été réalisé au cours des 4 dernières années, sous maîtrise d'ouvrage de la CCI et avec les financements de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse.

Cet équipement, complété par un projet d'aménagement d'une plate-forme à containers, va doter notre département, notamment dans sa pointe, de nouveaux atouts favorables à la création de nouvelles activités.

L'attractivité du port suscite l'intérêt de nombreux investisseurs, ce qui permet, malgré la crise, de maintenir une activité satisfaisante.

L'inauguration de BST dans quelques jours, le 14 janvier, en est la première concrétisation.

L'offre territoriale départementale est également valorisée par notre Chambre qui, avec ses partenaires Etat, Région et Département, a investi plus de 7 millions d'euros dans la zone industrielle de Tournes/Cliron, projet réalisé, et dans celle de Donchery, projet en cours de réalisation, pour offrir à tout investisseur potentiel des zones d'implantation de grande qualité en bordure des grands axes autoroutiers intra-européens car les choix de localisation des entreprises restent fortement influencés par des facteurs locaux d'attractivité.

Autre équipement structurant géré et développé par la Chambre au niveau de la Ville de Charleville-Mézières = le parking de l'avenue Jean Jaurès, qui participe à l'accessibilité et au dynamisme du centre-ville en offrant une capacité de stationnement qui va passer, très rapidement, de 130 places à 200.

Chacun sait que les 2/3 de la population ardennaise sont concentrés sur 1/3 du territoire.

Cela signifie que les 2/3 de notre département sont des territoires ruraux, à faible densité de population, dans lesquels il est nécessaire de maintenir un réseau de commerçants et de prestataires de services modernes et dynamiques.

Pour soutenir la dynamique de modernisation de l'appareil commercial, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la CCI a mené une politique de partenariats d'actions avec les communautés de communes qui s'est traduite principalement par la mise en œuvre des ORAC (opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce).

L'action de la Chambre et de ses partenaires est particulièrement exemplaire puisque nous en sommes, aujourd'hui, à la seconde tranche qui couvre près de 80 % du territoire départemental.

La première tranche a permis de soutenir un ensemble de programmes d'investissements dont le montant global s'élève à 12.200.000 €.

Quant à la seconde tranche, qui vient tout juste de démarrer, le montant des investissements aidés dépasse déjà les 2.500.000 €.

Le dispositif que nous avons mis en place avec nos partenaires est parfaitement au point pour être, dès maintenant, régionalisé.

Nous développons également nos partenariats avec les Villes de Charleville-Mézières, de Sedan, de Givet, de Vouziers, de Rethel, pour ne citer que les principales, sur différentes thématiques touchant au commerce de centre-ville.

Nous avons été l'une des premières Chambres, en France, à doter notre département d'un Schéma Départemental d'Équipement Commercial, véritable outil d'aide à la décision, à la disposition de tous les élus et de tous les professionnels, permettant de veiller à l'équilibre du tissu commercial départemental.

Enfin, nous considérons que l'un des principaux facteurs de développement du commerce et des services qu'ils soient ruraux ou urbains est constitué par l'appropriation des nouvelles technologies et des nouvelles techniques de vente et de gestion.

Autrement dit, nous proposons à l'ensemble de nos ressortissants commerçants et prestataires de services, d'accéder à l'e-commerce par le biais du site achatville.com que nous sommes en train d'acquérir et dont la mise en place et le développement sont confiés à un service spécialement affecté à cette mission.

Cet outil permettra à nos ressortissants, notamment aux commerçants et prestataires de services des territoires, de faire une présentation de leur offre sur une vitrine virtuelle et de donner une nouvelle dimension à leur démarche de communication et de marketing.

Ils pourront ainsi accéder à de nouveaux marchés et même se lancer dans la vente en ligne de leurs produits ou services.

Cet outil et sa mise en œuvre apportent une réponse directe aux préoccupations des Assises des Territoires Ruraux dont les thèmes principaux portent sur l'organisation et l'animation des territoires ruraux et le développement des activités économiques.

Tous ces investissements s'accompagnent, bien entendu, de politiques appropriées de gestion, d'animation, de promotion et d'appui aux entreprises.

Dans ce domaine de l'appui aux entreprises, notre objectif est de les aider à rester performantes et concurrentielles dans un marché de plus en plus sélectif.

Les panneaux qui vous sont présentés ce soir illustrent les aspects les plus innovants de notre politique d'appui aux entreprises.

En France, le réseau consulaire est le deuxième formateur après l'Education Nationale et ce n'est pas un hasard puisque la réussite des entreprises est directement liée à la qualité et aux performances de leurs collaborateurs et salariés.

A la CCI des Ardennes, nous avons pour ambition de préparer des cadres de qualité, opérationnels pour les entreprises et préparés à la compétition internationale.

Notre Ecole de Gestion et de Commerce a été labellisée « Bachelor professionnel » et accréditée ERASMUS pour la période 2007-2013, c'est-à-dire que nos formations ont une reconnaissance européenne et que nos étudiants disposent d'une mobilité européenne.

Notre Ecole a été classée en 2009 parmi les 30 meilleures écoles de commerce de France au palmarès des formations Bachelor du Figaro Etudiant.

Elle est aussi la 1^{ère} du réseau des 37 EGC de France pour ses formations linguistiques et son ouverture à l'international.

Cette performance nous la devons à notre partenariat avec le Conseil Général des Ardennes, sans qui nous n'aurions pu offrir à nos étudiants des stages linguistiques en immersion aux Etats-Unis et en Allemagne ou en Espagne.

Nous remercions le Conseil Général pour son soutien sans lequel nous ne serions pas parvenus à ce niveau de reconnaissance.

Dans la filière de l'expertise comptable, nous préparons nos étudiants au diplôme général de comptabilité de niveau bac + 3.

Là aussi, la qualité de nos formations est reconnue par la profession, qui est notre partenaire, et attestée par le taux de réussite aux examens qui sont presque toujours supérieurs aux moyennes nationales.

Tous ceux qui ont recruté nos diplômés de l'IFV (Institut des Forces de Vente) savent bien qu'il s'agit de la 1^{ère} filière française de formation à la vente.

Quant à nos formations continues, qu'elles soient linguistiques ou informatiques, elles sont toutes sanctionnées par des tests officiels européens de niveau.

Je vous invite à prendre connaissance de la liste de ces tests sur le panneau consacré à la formation.

L'un des points forts de notre activité industrielle est notre présence sur les marchés étrangers ; c'est la raison pour laquelle la CCI des Ardennes mène une action particulièrement dynamique avec le soutien du Conseil Général et qu'elle travaille en étroite collaboration avec le Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en tant que soutien logistique et opérationnel.

Notre expertise, conjuguée à celles, différentes, de nos consœurs de Champagne-Ardenne, nous a conduit, sous l'impulsion du 1^{er} Vice-président de la CCI, Mr Jean-Claude CHEF, à régionaliser nos actions à l'international dans un partenariat avec le Conseil Régional, sous la dénomination de *Champagne-Ardenne International*.

Il s'agit là de la première mutualisation effective, réalisée par le réseau des CCI de Champagne-Ardenne, où la CCI des Ardennes a été le plus grand apporteur de compétences et de moyens.

Notre partenariat avec le Conseil Régional et le soutien du Conseil Général nous permettent d'offrir aux entreprises ardennaises un ensemble d'aides personnalisées tant sur le plan financier que sur celui de l'accompagnement individuel ou collectif.

Un point, toutefois, reste préoccupant et j'espère bien y trouver une solution dans le courant de l'année 2010 : c'est l'insuffisant recours par les entreprises aux VIE : Volontaires à l'International en Entreprises.

Celles qui y ont recours en sont très satisfaites ; toutefois, très peu d'entreprises en Champagne-Ardenne emploient des VIE.

Deux obstacles semblent devoir être surmontés pour offrir aux entreprises cette possibilité de développement commercial à l'export.

Premier obstacle, c'est la complexité et la rigidité de la procédure, mais cet obstacle peut être, me semble-t-il, rapidement surmonté.

Deuxième obstacle, celui du coût, certainement plus difficile à surmonter que le premier car, les expériences réussies se situent dans les Régions qui offrent un concours financier aux entreprises.

La nécessité de renforcer notre présence sur les marchés étrangers nous impose une réflexion sur ce sujet et je suis prêt à étudier toute solution d'incitation à l'embauche de VIE, car il s'agit là, sans nul doute, d'un élément de réponse durable à la crise.

Notre position sur les marchés internationaux, au sein de la concurrence mondiale, là où elle est la plus vive, obligent nos entreprises à consolider leurs avantages concurrentiels.

Pour les aider, nous avons défini une stratégie offensive d'intelligence territoriale que nous mettons en place progressivement et qui, pour l'instant, comporte 3 lignes d'actions :

- le renforcement d'Ardennes Expansion
- le développement de notre outil d'animation économique ECOBIZ
- et le développement d'une opération collective réussie de « Lean Manufacturing ».

A la fin de l'année 2006, le célèbre cabinet Mc Kinsey rendait public les résultats d'un travail de recherche qu'il avait entrepris à sa propre initiative et dont le thème était, je cite « donner un nouvel élan à l'industrie en France ».

Cette étude, destinée à nourrir le débat public et à proposer des pistes d'action pour les entreprises et les pouvoirs publics, commençait par cet avant-propos que je cite également : « L'industrie en France a-t-elle un avenir ? L'inquiétude suscitée par les délocalisations et les fermetures d'usines pourrait en faire douter. Face à la montée en puissance des pays émergents dans les échanges mondiaux..... une nation comme la France, longtemps marquée par une forte culture industrielle, ne risque-t-elle pas de voir sa base industrielle décliner inéluctablement, puis disparaître ? ».

Dans de nombreux domaines, dont celui de l'industrie, les tendances nationales lourdes sont, la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, exacerbées dans notre département.

Depuis la publication de cette étude, les effets néfastes et dévastateurs de la crise sont venus renforcer et accélérer le processus d'inflexion négative de l'industrie.

Ce constat a d'ailleurs fait réagir le Chef de l'Etat qui a pris l'initiative d'une grande réflexion sur l'avenir de l'industrie française par le biais des Etats Généraux de l'Industrie, dont les conclusions pour la Champagne-Ardenne seront *présentées le 18 janvier à Châlons*.

L'industrie, dans les Ardennes, génère une part importante des emplois et de la valeur ajoutée ; elle représente aussi une part importante de nos exportations et contribue, de manière déterminante, à la création et à la diffusion de l'innovation.

Un tel enjeu justifie donc une action forte et parfaitement adaptée de notre CCI, couplée d'ailleurs à la CRCI.

Notre action part d'un constat simple : plus de 80 % de nos entreprises industrielles sont des TPI de moins de 20 salariés ; elles ne disposent pas des moyens d'information et de veille leur permettant de lutter à armes égales, sur leurs marchés, face à leurs concurrents.

Il appartient aux CCI, du fait de leur nature et de leurs missions, de prendre en charge les méthodes d'intelligence économique au profit de leurs ressortissants.

Le processus que nous mettons en place comporte plusieurs étapes :

1^{ère} étape – l'identification des besoins des entreprises. Cette étude fait l'objet d'une opération que nous avons qualifiée de « commando », qui doit nous permettre, avant la fin de l'année 2010, d'avoir rencontré 1.000 entreprises.

2^{ème} étape – la collecte et le traitement de l'information qui doivent se concevoir au plan régional.

3^{ème} étape – la diffusion de l'information, qui doit être structurée au plan régional mais dont la finalité est de répondre aux besoins précis de chaque ressortissant.

4^{ème} étape – l'innovation, qui correspond en fait à la finalité de tout processus d'intelligence économique et qui est une source majeure d'avantage concurrentiel.

L'information et la communication deviennent des atouts stratégiques. C'est grâce à elles que l'entreprise pourra identifier les menaces ou les opportunités qui s'offrent à elle et développer un réseau suffisant pour interagir de manière efficace et constructive avec son environnement.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes dotés d'un outil d'animation économique territorial, la plate-forme collaborative ECOBIZ.

Il s'agit d'un outil, créé par les CCI, pour répondre à la nécessaire évolution de leurs missions.

Cet outil rapproche la Chambre de ses ressortissants, apporte une réponse aux attentes des entreprises en terme de services en ligne et répond à la nécessité, pour les entreprises, de travailler en réseau.

C'est un dispositif complet pour doper la compétitivité de notre territoire qui fédère et anime l'ensemble des acteurs économiques et organise fonctions de veille et de partage des connaissances.

D'ailleurs, la DIACT, l'AFNET et CCI Pro ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils ont labellisé la solution ECOBIZ.

Ce grand chantier que nous mettons progressivement en place depuis le début de notre mandature correspond aux nouvelles missions d'informations, de conseil et d'appui des CCI aux entreprises, telles que les conditions de concurrence l'exigent aujourd'hui.

C'est aussi une réponse à la crise.

La compétitivité des entreprises passe par deux types d'avantages concurrentiels : les avantages concurrentiels par la différenciation et le dispositif que nous mettons en place apportent aux entreprises l'aide nécessaire dans la mise en œuvre de leur stratégie,

et les avantages concurrentiels, par les coûts qui font appel à une stratégie visant à l'amélioration continue du niveau de productivité des entreprises.

Dans ce domaine, nous avons lancé, en partenariat avec l'UIMM Ardennes, une opération « Lean manufacturing » au profit des PMI-TPI.

Le succès de cette opération a permis la création d'un club « Lean » dans les Ardennes, par les entreprises ardennaises, utilisant pleinement la plate-forme collaborative ECOBIZ et notre expérience a été reprise, pour 2010, en action collective régionale.

Il s'agit là d'une série d'actions et d'initiatives coordonnées, complémentaires, s'inscrivant dans une vision stratégique globale.

D'ailleurs, cette démarche ne s'applique pas uniquement aux secteurs de la production.

Les outils et les démarches mis en œuvre peuvent parfaitement être repris, développés et adaptés pour être appliqués à l'ensemble des activités, telles par exemple les services.

C'est ce que nous avons fait.

Bien que les CCI oublient encore le S de services dans leur sigle, nous avons voulu donner à ce secteur d'activités toutes les attentions et tous les appuis que réclame son développement.

Dans les Ardennes, le pourcentage des emplois tertiaires est encore inférieur aux moyennes régionale et nationale mais il est en forte progression et je suis persuadé que la prochaine pesée économique qui sera effectuée pour les prochaines élections actera cette progression.

Nous avons créé, au cours de notre mandature, une commission d'élus et un pôle de collaborateurs dédiés aux prestataires de service.

Dans ce domaine, notre stratégie a été construite selon quatre lignes d'actions=

1^{ère} ligne d'actions : le soutien aux activités de services à la personne.

Notre partenariat, avec l'Agence Nationale des Services à la Personne, nous vaut aujourd'hui d'être le pilote pour la Champagne-Ardenne, des opérations de promotion de ce secteur d'activités en fort développement.

Notre 2^{ème} ligne d'actions a été de structurer le cluster des Services et de l'animer grâce à la plate-forme ECOBIZ.

3^{ème} ligne d'actions : elle nous a conduit à nous engager dans un plan de soutien au développement des affaires par trois initiatives =

1^{ère} initiative, l'organisation désormais régulière de « speed dating business » ou « de rencontres d'affaires » élargies aujourd'hui à la Champagne-Ardenne et à la Wallonie ;

2^{ème} initiative, l'organisation, à Liège, de rendez-vous d'affaires dans le cadre du Forum Entrepreneurs by Initiative.

Depuis 2 ans, la CCI des Ardennes est l'organisatrice de la participation champ ardennaise à ce Forum B to B.

3^{ème} initiative : soutien à la création et au fonctionnement du Cercle des Services en Ardenne, qui correspond à l'une des fonctions que je considère comme indispensables des CCI, celle d'animer des clubs d'entreprises.

Enfin, 4^{ème} ligne d'actions : nous envisageons bien entendu de lancer une opération « Lean » au profit des services dans le courant de l'année 2010. Là aussi, cette opération sera rapidement régionalisée.

Autre secteur qui prend de plus en plus d'importance dans la vie économique de notre département : celui du tourisme et, là aussi, nous avons voulu être présents.

Nous conduisons une action de promotion du tourisme, de l'artisanat et de la gastronomie dans le cadre de la Chambre Economique des Ardennes qui réunit les 3 Chambres = agriculture, artisanat et métiers, commerce et industrie.

En partenariat avec le Conseil Général et le Comité départemental du tourisme, nous accompagnons les acteurs du tourisme dans leurs démarches de qualification et de labellisation.

Enfin, nous apportons un appui personnalisé pour tout développement et pour toute création d'activité touristique.

La création d'entreprise et la reprise d'entreprise en général ont mobilisé des moyens importants de votre Chambre, car il s'agit d'une action lourde et permanente pour favoriser la création d'emplois et assurer leur pérennité.

En 2009, notre service Entreprendre en France a obtenu le label national de qualité.

Au cours de cette année 2009, nous avons aussi créé le premier guichet unique en France, grâce à la plate-forme collaborative ECOBIZ.

Nous avons pu ainsi mettre en réseau, sur un pied d'égalité, l'ensemble des acteurs de la création et de la reprise d'entreprises.

Cette réalisation complète parfaitement le portail régional sur la création-reprise d'entreprises, mis au point par l'Agence pour la Création d'Entreprises et constitue une opération partenariale exemplaire entre le Conseil Régional et la CCI, au profit de tous les porteurs de projets.

Mais le nouveau modèle de croissance passe aussi par les réformes des structures publiques.

Nous souhaitons la mise en œuvre rapide et la réussite de la RGPP et nous félicitons de sa concrétisation engagée au niveau des services de l'Etat dans notre région et notre département.

Nous souhaitons également confirmation et engagement de la réforme territoriale, qui doit notamment se traduire par trois mesures fortes =

- la simplification des structures,
- la clarification des compétences,
- la réduction des coûts.

A ce propos, comment rendre nos structures publiques moins dépensières et plus efficaces ?

Trop de personnes considèrent encore aujourd'hui que l'accroissement des dépenses est une condition du progrès.

La réduction de la dépense publique doit, au contraire, aller de pair avec une meilleure efficacité.

Aujourd'hui, engagés dans la compétition mondiale, nous sommes tous convaincus qu'aucun véritable projet national ne peut être conduit sans réduction des prélèvements obligatoires publics et sociaux pesant sur les entreprises.

Nous devrions ainsi nous féliciter de la suppression de la taxe professionnelle sur les investissements productifs, après la suppression intervenue, il y a quelques années, de la part de cette taxe basée sur les salaires. Nul doute que nos entreprises, notamment nos entreprises industrielles, vont ressentir et apprécier cet allègement et pouvoir redéployer leurs moyens vers l'investissement, l'innovation et l'emploi.

Mais nous devons rester vigilants puisque déjà la voilà qui renaît de ses cendres sous l'appellation de contribution sur la valeur ajoutée à travers une cotisation économique territoriale. Tout l'automne, nous avons entendu la plainte des élus locaux = ma cassette, ma cassette..... ou plutôt mes recettes, mes recettes, oubliant la vraie motivation de cette réforme : rendre nos entreprises moins grevées, plus compétitives dans la guerre économique mondiale.

Et rôde également une nouvelle pandémie contre laquelle aucun vaccin ne semble être en mesure de nous prémunir = la pandémie des taxes. Dissimulées sous des appellations diverses, ECOFOLIO – TGAP – TIPP – TASCOT – ECOTAXE – ECO CONTRIBUTION – TAXE CARBONE..... la liste est longue et loin d'être exhaustive de ces taxes qui vont bel et bien grever les finances de nos entreprises, altérant encore un peu plus leurs capacités d'investissements.

Il en est une de ces taxes qui suscite encore plus d'incompréhension de notre part = la TLPE ou taxe locale sur la publicité extérieure, qui sanctionne lourdement les entreprises qui communiquent sur leurs enseignes. Or, sans communication par support, nos entreprises, notamment nos entreprises commerciales, perdent leur visibilité et n'attirent plus le consommateur. Cela nous rappelle l'époque ancienne de

l'impôt sur les fenêtres qui vit les constructions se faire avec de si petites ouvertures que celles-ci n'assuraient plus leur rôle de clarté.

A la CCI des Ardennes, tous les investissements que nous avons réalisés et que nous continuons de réaliser, toutes les actions nouvelles que nous menons, n'ont entraîné, pour notre Chambre, aucun accroissement des prélèvements sur les entreprises.

Nous ne pouvons pas demander, voire apprendre aux entreprises, à maîtriser leurs coûts si nous ne parvenons pas, nous-mêmes, à nous inscrire dans une démarche identique.

Nous apportons ainsi la démonstration que la maîtrise de la dépense publique est parfaitement compatible avec le progrès et va de pair avec l'amélioration de l'efficacité.

Depuis 5 ans, le taux de pression fiscale de la CCI n'a absolument pas bougé.

Ce que nous pouvons réaliser, d'autres peuvent le faire également et je voudrais donner valeur d'exemple à la démonstration que je viens de faire.

Une restructuration de nos implantations, la réorganisation des services, une implication permanente des membres du Bureau, des binômes efficaces élus-collaborateurs, une gestion budgétaire et financière rigoureuse, une gestion des ressources humaines valorisante et dynamisante.

Tous ces éléments ont contribué à rendre notre CCI plus dynamique, plus performante sans qu'il soit besoin de recourir à des prélèvements supplémentaires sur les entreprises.

Mieux encore, notre gestion nous permet de disposer d'une trésorerie que nous pouvons mobiliser à tout moment pour faire face à des situations exceptionnelles.

Ainsi, en 2009, nous avons pu affecter 1.750.000 € à un plan de soutien aux entreprises, face à la crise.

Pour 2010, notre budget nous permet de maintenir notre rythme d'actions alors que nous avons dû réduire de 5 %, à la demande des pouvoirs publics, le recours à la ressource fiscale. Espérons que nous serons suivis par d'autres collectivités publiques.

Ces efforts prendront, en 2010, une nouvelle dimension par la mutualisation des fonctions support des CCI au niveau régional.

Nous nous sommes engagés, au cours de l'année 2009, avec la CRCI et les 4 autres CCI de Champagne-Ardenne, dans un vaste programme de mutualisation régionale des services comptabilité, finances, personnel, informatique, juridique, achats, communication, qui devrait à la fois être source de nouvelles économies de fonctionnement tout en améliorant le service rendu et préfigurer la réforme que nous avons préparé pour cette année.

L'année 2010, nous fait entrer dans un vaste champ de réformes que la crise rend encore plus urgentes.

La Chambre, pour sa part, s'y est déjà engagée, répondant ainsi à ses responsabilités et à ses devoirs.

L'année 2010 nous permettra de renouer durablement avec le succès si nous savons, collectivement, adopter une attitude éclairée, responsable et solidaire.

Mes vœux pour 2010 seront donc des vœux de réussite pour sortir de la crise et nous engager dans un nouveau modèle de croissance, intégrant les composantes économiques, sociales et environnementales.

Nous nous engageons dans une nouvelle année mais aussi dans une nouvelle décennie, c'est pourquoi je voudrais donner à mes vœux une dimension et des effets durables s'inscrivant dans cette décennie que nous avons à construire.

Pour les 10 prochaines années, je formulerai 10 vœux =

1^{er} vœu = c'est le désenclavement total de notre département, qu'il soit autoroutier, ferroviaire, fluvial, aérien mais aussi numérique avec l'accès au très haut débit à partir de tous les points de notre département ;

2^{ème} vœu = c'est la valorisation des atouts de notre département pour une meilleure attractivité, que ces atouts soient économiques, touristiques, culturels ou sportifs ;

3^{ème} vœu = c'est la réalisation d'un axe économique et administratif structuré Charleville-Mézières/Sedan qui nous permettra de compter parmi les agglomérations de plus de 100.000 habitants ;

4^{ème} vœu = c'est la diversification de notre activité économique que de nombreux secteurs d'activités sous représentés nous permettent largement ;

5^{ème} vœu = c'est l'enrichissement quantitatif et qualitatif de notre offre de formations supérieures ;

6^{ème} vœu = c'est l'assurance d'une présence militaire pérenne ;

7^{ème} vœu = c'est de faire accéder notre département à l'une des toutes premières places, au plan national, dans la production des énergies renouvelables, le développement des technologies vertes et la protection de l'environnement ;

8^{ème} vœu = c'est de faire prendre conscience à l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux de notre département de leur extraordinaire force collective sans laquelle nous ne pourrions rien construire de durable ;

9^{ème} vœu = même si le centre de l'Europe s'est déplacé vers l'Est avec l'arrivée de nouveaux pays, notre département reste au cœur d'un espace européen à forte activité économique. Nous devons tirer tous les avantages européens et internationaux de cette situation privilégiée ;

10^{ème} vœu – ce n'est pas le dernier, c'est au contraire le plus important car il dépend très largement de la réalisation des 9 autres : c'est l'inversion des courbes actuelles de l'emploi et de la population, mettant un terme durable aux pertes d'emplois et de population que nous subissons depuis plusieurs années.

Ces 10 vœux ne sont pas irréalisables, ils sont à notre portée pour peu que nous sachions être solidaires et mobiliser nos énergies.

C'est le prix de notre succès et ne je doute pas que nous puissions y parvenir.